ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pharmaciens

Question écrite n° 100557

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les préoccupations du collectif des groupements de pharmaciens. Ce groupement qui représente près de la moitié des pharmaciens français au travers de dix groupements d'officines a publié un livre blanc intitulé « officine 2010-réflexions et propositions sur les missions du pharmacien de demain ». Cet ouvrage a pour ambition de dresser le portrait d'un nouveau pharmacien dont les responsabilités élargies répondent aux besoins évolutifs de notre système de santé. Ainsi est-il proposé de réaliser un certain nombre d'objectifs comme placer la qualité, l'information et la complémentarité au coeur de l'exercice pharmaceutique en mettant en oeuvre une démarche qualité au niveau de l'ensemble des groupements membres de ce collectif et permettre au pharmacien de communiquer en faisant évoluer la législation relative aux exigences déontologiques. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son point de vue à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Claude Birraux
Circonscription : Haute-Savoie (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 100557
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7736